

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 181

Objet : Maintenance préventive annuelle des systèmes de protection incendie des bâtiments 1 et 6 au quartier Ordener.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Considérant qu'il est important de procéder à la maintenance annuelle des systèmes de protection incendie des bâtiments 1 et 6 du quartier Ordener afin de garantir leur bon fonctionnement, d'assurer la sécurité des occupants et de respecter les exigences réglementaires applicables aux bâtiments.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition de la société JULIEN PROTECTION INCENDIE, devis n° M2600143 pour le B1 et n° M2600144 pour le B6, dont le siège est situé sise 266 rue de le Vallée, 60129 Gilocourt, pour un montant total de 727.60 HT, soit 873.12 € TTC.

ARTICLE 2 Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;

ARTICLE 3 La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;

ARTICLE 4 Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
- La société JULIEN PROTECTION INCENDIE

Fait à Senlis, le 30 JUIL. 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 31 JUIL. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 31 JUIL. 2026



Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes

Senlis Sud Oise

SARL. JULIEN*Protection Incendie***APSAD**Service d'installation et de maintenance
des extincteurs

(réfrendet 14 - NF 285) N° 612/14/04_285

Envoyé en préfecture le 31/07/2026

Reçu en préfecture le 31/07/2026

Publié le 31/07/2026

ID : 060-200066975-20260730-2026_181-AR

S²LOW**Changement de propriétaire**

JULIEN PROTECTION INCENDIE

DEVIS

n° M2600144 du 29/07/2026

266 RUE DE LA VALLEE

60129 GILOCOURT

Tél : 0673368477

contact@extincteur-oise.fr TVA: FR6002995368750

Capital : 5000

SIRET : 99536875000015

TVA : FR62995368750

Compte n° : 1638 / 1638002
Ref. : Maintenance préventive 2026
A l'attention de : JEROME LEFEUVE 06 81 81 43 40
Mail : jerome.lefeuve@ccsso.fr
Suivi par : Marjorie JULIEN
Etude réal. par : Marjorie JULIEN

Communauté de Communes Senlis Sud Oise

2 000 669 75 000 18

30, Avenue Eugène GAZEAU

60300 SENLIS

Adresse implantation

Quartier Ordener

Bâtiment 6

Ancienne Caserne

60300 SENLIS

Document faisant office de pro-forma

Condition règlement : Virement Comptant Aucun decalage

Date validité : 31/10/2026 Page 1/2

Code	Désignation	Qté	Prix unit.	Rem.	Prix net	Mnt ligne
SERVICE	Prestation de service :	1	0 €		0 €	0 €
	Maintenance préventive 2026 :					
VEXT	Vérification annuelle extincteur	28	5,20 €		5,20 €	145,60 €
SC	Scellé	28	1,00 €		1,00 €	28,00 €
1000	Joint de tête extincteur portatif	28	1,70 €		1,70 €	47,60 €
VDESCO²	Vérification du désenfumage CO²	1	75,00 €		75,00 €	75,00 €
TAUXREDUIT DES	Art.41 de la Loi de finances 2025*	1	0 €		0 €	0 €
VBAES	Forfait vérification de B.A.E.S.	1	65,00 €		65,00 €	65,00 €
TAUXREDUIT BAES	Art.41 de la Loi de finances 2025*	1				
	*"Les travaux se rapportent à des locaux d'habitat					
Q4	Certificat Q4	1	50,00 €		50,00 €	50,00 €
DEPLT	Forfait déplacement	1	40,00 €	-50,00	20,00 €	20,00 €

à suivre ...

www.extincteur-oise.fr

266 rue de la Vallée _ 60129 GILOCOURT Tel : 09.73.11.20.13 Port. : 06-73-36-84-77

mail : contact@extincteur-oise.fr _ Sarl au capital de 5000€ - SIREN 995368750

mail : contact@extincteur-oise.fr Sarl au capital de 5000€ - SIREN 995368750

Changement de propriétaire

JULIEN PROTECTION INCENDIE

DEVIS

n° M2600143 du 29/07/2026

266 RUE DE LA VALLEE

60129 GILOCOURT
Tél : 0673368477

contact@extincteur-oise.fr TVA: FR6002995368750
Capital : 5000
SIRET : 99536875000015
TVA : FR62995368750

Compte n° : 1638 / 1638001
Ref. : Maintenance préventive 2026
A l'attention de : JEROME LEFEUVE 06 81 81 43 40
Mail : jerome.lefeuve@ccsso.fr
Suivi par : Marjorie JULIEN
Etude réal. par : Marjorie JULIEN

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
2 000 669 75 000 18
30, Avenue Eugène GAZEAU

60300 SENLIS

Adresse implantation

Communauté de Communes Senlis Sud Oise
BATIMENT 1
30, Avenue Eugène GAZEAU

60300 SENLIS

Document faisant office de pro-forma

Condition règlement : Virement Comptant Aucun decalage

Date validité : 31/10/2026 Page 1/2

Code	Désignation	Qté	Prix unit.	Rem.	Prix net	Mnt ligne
SERVICE	Prestation de service :	1	0 €		0 €	0 €
	Maintenance préventive 2026 :					
VEXT	Vérification annuelle extincteur	16	5,20 €		5,20 €	83,20 €
SC	Scellé	16	1,00 €		1,00 €	16,00 €
1000	Joint de tête extincteur portatif	16	1,70 €		1,70 €	27,20 €
VBAES	Forfait Vérification de B.A.E.S.	1	50,00 €		50,00 €	50,00 €
TAUXREDUIT BAES	Art.41 de la Loi de finances 2025*	1				
	***Les travaux se rapportent à des locaux d'habitat					
VDESCO²	Vérification du désenfumage CO²	1	50,00 €		50,00 €	50,00 €
TAUXREDUIT DES	Art.41 de la Loi de finances 2025*	1	0 €		0 €	0 €
Q4	Certificat Q4	1	50,00 €		50,00 €	50,00 €
DEPLT	Forfait déplacement	1	40,00 €	-50,00	20,00 €	20,00 €

à suivre ...

www.extincteur-oise.fr

266 rue de la Vallée _ 60129 GILOCOURT Tel : 09.73.11.20.13 Port. : 06-73-36-84-77
mail : contact@extincteur-oise.fr _ Sarl au capital de 5000€ - SIREN 995368750



**Service d'installation et de maintenance
des extincteurs**

(référé) 14 - NF 285) N° 612/14/04-285

Changement de propriétaire

Devis

n° M2600143 du 29/07/2026

Page 2/2

Code	Désignation	Qté	Prix unit.	Rem.	Prix net	Mnt ligne
Base TVA 20 : 296,40					Total HT	296,40 €
					Total TVA	59,28 €
					Total TTC	355,68 €

NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES :

Coordonnées bancaires Crédit Agricole Brie Picardie

SARL JULIEN PROTECTION INCENDIE

IBAN : FR76 1870 6000 0097 5807 1170 009

BIC : AGRIFRPP887

TVA Intra. FR6002995368

BON POUR ACCORD

Pour ne pas retarder la livraison,

Veillez préciser :

- Le code d'entrée de l'immeuble :

- Le responsable sur place :

(Date, cachet et signature)

www.extincteur-oise.fr

266 rue de la Vallée _ 60129 GILOCOURT Tel : 09.73.11.20.13 Port. : 06-73-36-84-77

mail : contact@extincteur-oise.fr - Sarl au capital de 5000€ - SIREN 995368750